



Dette envers agence de location

Par **romuald85**, le **20/03/2014** à **00:48**

[fluo]bonjour[/fluo] **marque de politesse**

Nous avons une dette de 11000\$ envers une agence de location à cause d'un accident en Australie.

Nous avons fait de la relocation d'un camping-car via une agence de location. Avec 1000\$ de caution le véhicule devait être assuré. Après être passé sous un pont trop petit le toit du camping-car s'est abîmé. Lorsque nous sommes arrivés pour redonner le camping-car nous avons appris que le dessus et le dessous du véhicule n'était pas assuré par la caution et que nous devons en conséquence payer toutes les réparations. Après trois mois d'attente pour les réparations, le coût s'élève à 6000\$ plus 5000\$ car le véhicule n'était pas louable pendant les réparations.

Mes questions sont les suivantes:

Est-ce qu'il est legal que l'agence de location nous fasse payer l'immobilisation du vehicule pendant les reparations?

Est-ce qu'il est possible qu'il y ait des poursuites judiciaires jusqu'en France?

Merci pour vos réponses

Par **aguesseau**, le **20/03/2014** à **18:40**

bjr,

même en france, pour les véhicules surélevés, il faut une assurance particulière pour les

parties hautes.

pour la première question c'est le droit australien qui s'applique mais il semble logique que l'agence vous facture le manque à gagner suite à l'immobilisation du véhicule cela doit d'ailleurs figurer sur le contrat.

quant aux poursuites en france, impossible de vous répondre, avez-vous laissé une empreinte de carte bancaire à l'agence ou ses numéros ?

cdt

Par **romuald85**, le **21/03/2014** à **00:53**

Bonjour,

Ils ont en effet l'empreinte de la carte bancaire australienne (qui est vide) de mon amie.

Ils ont également pris les informations de notre permis de conduire.

Est-ce que vous pensez qu'ils peuvent facilement retrouver notre identité?

Par **aguesseau**, le **21/03/2014** à **12:27**

bjr,

ils ont votre identité relevée sur la carte bancaire et sur votre permis de conduire.

ensuite impossible de savoir ce que va faire cette agence.

cette agence peut saisir les services de police australienne pour impayés.